



## DECISION DU MAIRE

En application des articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
de la délibération du Conseil Municipal du 22/06/2020 - Article 07

N° 4/2024 du 15 janvier 2024

Objet : renouvellements et nouvelles concessions au cimetière d'ILLZACH  
(décembre 2023)

Article 1<sup>er</sup> :

Renouvellements et nouvelles concessions accordées au cimetière d'ILLZACH entre le 01.12.2023 et le 31.12.2023 comme suit :

## RENOUVELLEMENTS et NOUVELLES CONCESSIONS

### ACCORDÉES AU CIMETIÈRE d'ILLZACH

(A) = Acquisition  
(C) = Conversion  
(R) = Renouvellement

Nom-prénom du concessionnaire ou du débiteur	Adresse du concessionnaire ou du débiteur	Référé de la concession			Dates début et fin de concession	Montant payé
		Carré	Rangée	Tombe n°		
Décembre 2023						
Mohammed YAHIA-CHERIF	52a rue de Sausheim - ILLZACH	S	6	7	04/12/2023 – 04/12/2053	(A) 700 €
Serge WERMELINGER	24a rue Pierre et Marie Curie - ILLZACH	D	1	22	08/12/2023 – 08/12/2038	(A) 351 €
Nathalie GALLIOT	1b rue du Lett - SCHWOBEN	P	cinéraire	23	03/03/2023 – 03/03/2053	(R) 249 €
Marie-Rose WELLER	1 rue d'Arlon - ILLZACH	C	5	7	13/12/2023 – 13/12/2053	(A) 700 €
Nadine PAGAND-BILGER	18 rue des Cerisiers – SAUSHEIM	R	cinéraire	10	08/12/2023 – 07/12/2053	(R) 700 €
Jean-François LISSART	8 rue de Kingersheim - PFASTATT	S	6	8	27/12/2023 – 27/12/2053	(A) 700 €
Louis SCHMITT	31 rue des Pervenches - ILLZACH	D	2	4	27/12/2023 – 27/12/2053	(A) 700 €
Roland HOLLER	8 rue de la Hache - ILLZACH	L	4	5 et 6	28/12/2023 – 28/12/2038	(R) 702 €

Article 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Ville d'Illzach et un extrait sera affiché.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin au titre du contrôle de légalité.

Illzach, le 15 janvier 2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Schildknecht', is written over a circular blue official stamp of the City of Illzach.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

